

Conférence des professeurs du
23 octobre 1937.



Considérant que les bâtiments de l'Athénée vieux de plus de trois siècles ne répondent plus aux exigences d'un enseignement moderne (manque de place, d'air et de lumière; conditions hygiéniques déplurables; insécurité et absence du confort le plus élémentaire etc.);

Considérant que l'accroissement continu de la population scolaire au cours des dernières années exige impérieusement la construction d'un nouvel Athénée;

Considérant que l'urgence de cette construction a été reconnue par tous les facteurs intéressés: Gouvernement, Chambre des députés, Conseil municipal, conférence des professeurs;

Considérant que l'urgence ne permet pas le choix d'un emplacement non directement utilisable, vu les retards que comporte nécessairement une telle solution;

Considérant qu'un bâtiment scolaire moderne doit être facilement accessible, qu'il doit être à l'écart des bruits de la rue et que l'air et la lumière doivent y avoir libre accès;

La conférence des professeurs du Gymnase

N° _____

ANNEXES

de Luxembourg réunie en conférence plénière le samedi, 23 octobre, à 11 heures émet à l'unanimité des voix les propositions et suggestions ci-après :

1° Il n'y a pas lieu de prendre en considération pour la construction du nouvel Athénée les emplacements suivants

a) Plateau de la caserne

Ce plateau est occupé actuellement par les bâtiments de la vieille caserne. Aucune décision n'a été prise jusqu'ici au sujet ~~de~~ du transfert de cette caserne. A plus forte raison il n'existe aucun plan de la nouvelle caserne.

b) École primaire du boulevard royal.
Cet emplacement situé dans un des quartiers les plus bruyants de la ville n'a qu'une superficie de 40 ares.

c) Pensionnat de Ste. Sophie.
Cet emplacement est occupé actuellement par les bâtiments du pensionnat. Outre qu'il répugne à la conférence des professeurs de demander l'expropriation de cet établissement, cette solution aboutirait (après combien d'années?) à la construction d'une aile sans aucune communication avec le bâtiment principal!



N° _____

ANNEXES

d.) Quartier Maria, route d'Esch.

Situation Trop excentrique.

c.) Plateau du Verlorenkost.

La situation est trop excentrique.
Le milieu n'est pas favorable (quartier des cinémas, des dancings et des boîtes de nuit.)
Les conditions hygiéniques ne paraissent pas irréprochables (toutes les maisons du quartier sont noircies par la fumée.)

2° La conférence des professeurs ne mentionne que pour mémoire

Le terrain Spora, qui est propriété privée, et dont l'acquisition serait probablement trop onéreuse et

Le terrain situé au nord de la Fondation Pescatore, pour la cession duquel le conseil d'administration élève des difficultés.

3° En faisant abstraction des terrains énumérés ci-dessus, il ne reste plus, comme emplacements possibles, que

le terrain compris entre la Chapelle et le cimetière de Notre-Dame.

ainsi que la partie méridionale du parc.

A l'unanimité des voix la conférence se prononce contre le choix du glacis,



Les interruptions dues à la fréquence des convois funèbres n'étant guère favorables aux études;

et pour celui du parc inférieur.

Les avantages de ce dernier emplacement : situation centrale, absence de bruit, accès facile, profusion de soleil et d'air ... ont été si souvent relevés qu'il est inutile d'y insister à nouveau.



40 Au cours de la séance du 23 octobre la conférence a insisté en outre sur les points suivants qu'elle considère comme très importants :

Il y a lieu de construire un bâtiment neuf et non d'aménager tant bien que mal des bâtiments existants. (exemple du Musée).

La conférence a la ferme conviction que les voix de groupements étrangers à l'enseignement et, par conséquent, dénués de toute compétence ne l'emporteront pas sur celles des hommes du métier et que la décision des pouvoirs publics s'inspirera uniquement des intérêts et des besoins de l'enseignement.

Luxembourg, le 27 octobre 1937.

N^o _____

ANNEXES

La conférence estime que la question est mûre et qu'une décision doit intervenir à bref délai.

Enfin la conférence demande qu'avant l'élaboration définitive des plans il lui soit permis d'en faire un dernier examen et de présenter ses observations éventuelles.



Le secrétaire,

Proeder

Le Directeur

[Signature]